

Sensibilité vis-à-vis des sites patrimoniaux et touristiques faible :

- Un site éolien éloigné des sites patrimoniaux les plus reconnus, avec le château de Rambures le plus proche à 3,5 km.

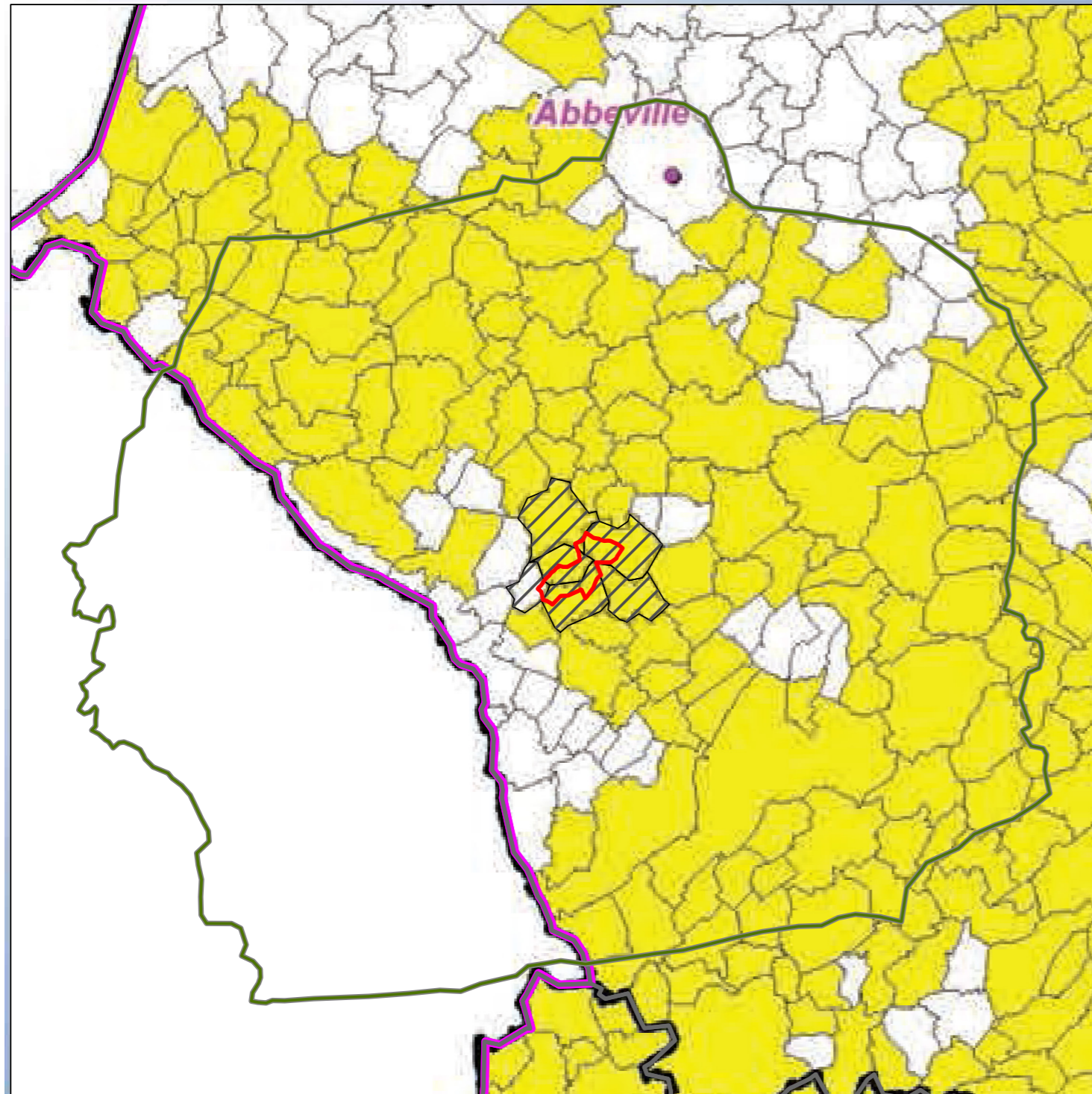
- Site éolien éloigné et isolé visuellement des patrimoines paysagers des vallées de la Bresle et de la Somme. Enjeux très faibles de perception du site éolien depuis les coteaux de ces vallées, enjeux nuls depuis le fond de vallée (Abbeville, Long, Eaurcourt-sur-Somme, Blangy-sur-Bresle...).

- Dans le périmètre rapproché, site éolien en covisibilité depuis le Sud avec l'église d'Aumâtre. Vues possibles des éoliennes depuis la place de l'église d'Aumâtre et de Saint-Maulvis.

- Des enjeux visuels faibles depuis le château de Rambures : possibles percées visuelles vers le site depuis l'Est du parc et l'étage du château.

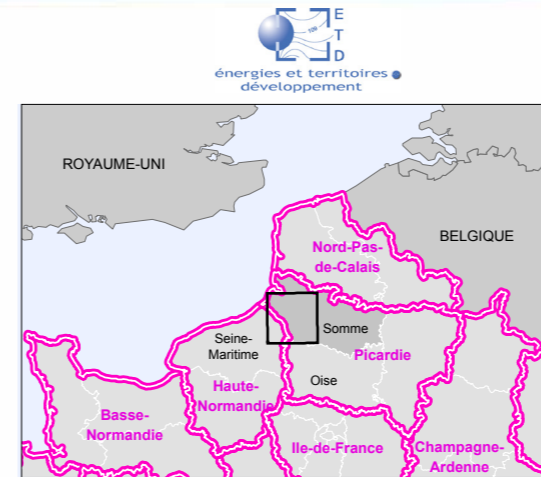
- Des vues proches du site depuis le circuit de petite randonnée parcourant les vallées vertes de Fontaine-le-Sec, Wiry, Vergies et Frettecuisse, ainsi que depuis le bourg de Fontaine-le-Sec (centre équestre et hébergements de Claire Fontaine).

SRCAE PICARDIE - COMMUNES FAVORABLES

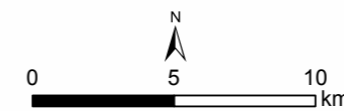


Sources : ETD, GEOFLA® IGN, SRCAE Picardie

Projet de la Communauté de Communes de la région de Oisemont



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre éloigné
- Communes favorables à l'éolien
- Communes d'accueil
- Limite régionale
- Limite départementale

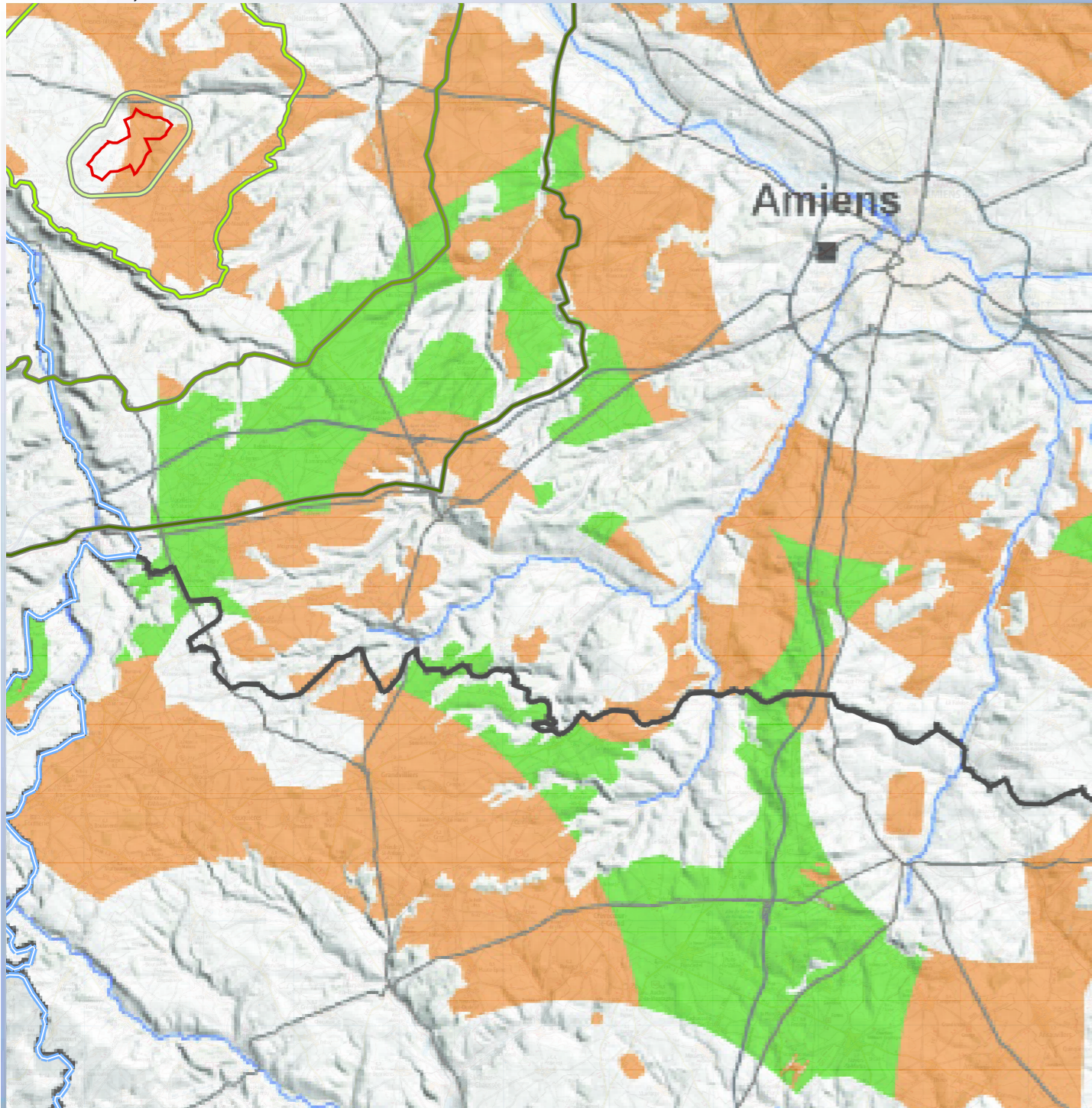


Projection : Lambert 93
carte 18 : SRE Picardie, communes favorables

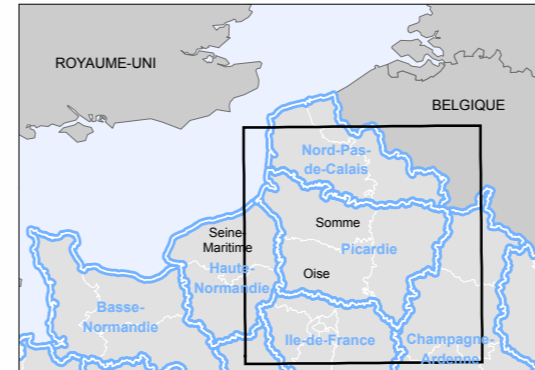
Le site éolien s'inscrit sur le plateau du Vimeu, dans une zone attractive pour l'accueil de parcs éoliens. Plusieurs projets éoliens ont déjà été développés.

L'étude a pris en compte les données existantes sur l'éolien concernant le territoire, à travers le Schéma Régional Eolien (SRE) de Picardie et les documents «Projets éoliens et paysage» de la DREAL Picardie, «Projets éoliens, principes d'analyse, recommandations et prescriptions» des SDAP Picardie. La DREAL Picardie, la DDTM et le SDAP de la Somme ont aussi été consultés.

Le site éolien étudié est dans le secteur A «Somme Sud-Ouest / Oise Ouest» du Schéma Régional Eolien (Cf carte 19). Les communes d'accueil Aumâtre, Cannessières, Fontaine-le-Sec et Oisemont se situent dans la liste des communes favorables du Schéma Régional Eolien, annexé au SRCAE. La commune de Mouflières n'est pas dans cette liste (Cf. Carte 18 ci-contre).



Sources : ETD, IGN scan100, SRCAE Picardie



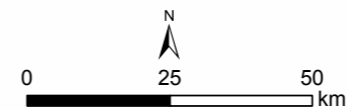
Zone potentielle d'implantation

Périmètres d'étude :

- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre intermédiaire
- Périmètre éloigné

Légende du SRE :

- Zones favorables à l'éolien
- Zones favorables à l'éolien sous conditions



Projection : Lambert 93
carte 19 : SRE Picardie, secteur A zones favorables

Le site éolien étudié est dans le secteur A «Somme Sud-Ouest / Oise Ouest» du Schéma Régional Eolien (Cf carte 19), dans une «zone favorable à l'éolien sous conditions» sauf sa partie Sud Ouest qui hors des zones favorables.

Le secteur A est défini comme suit :

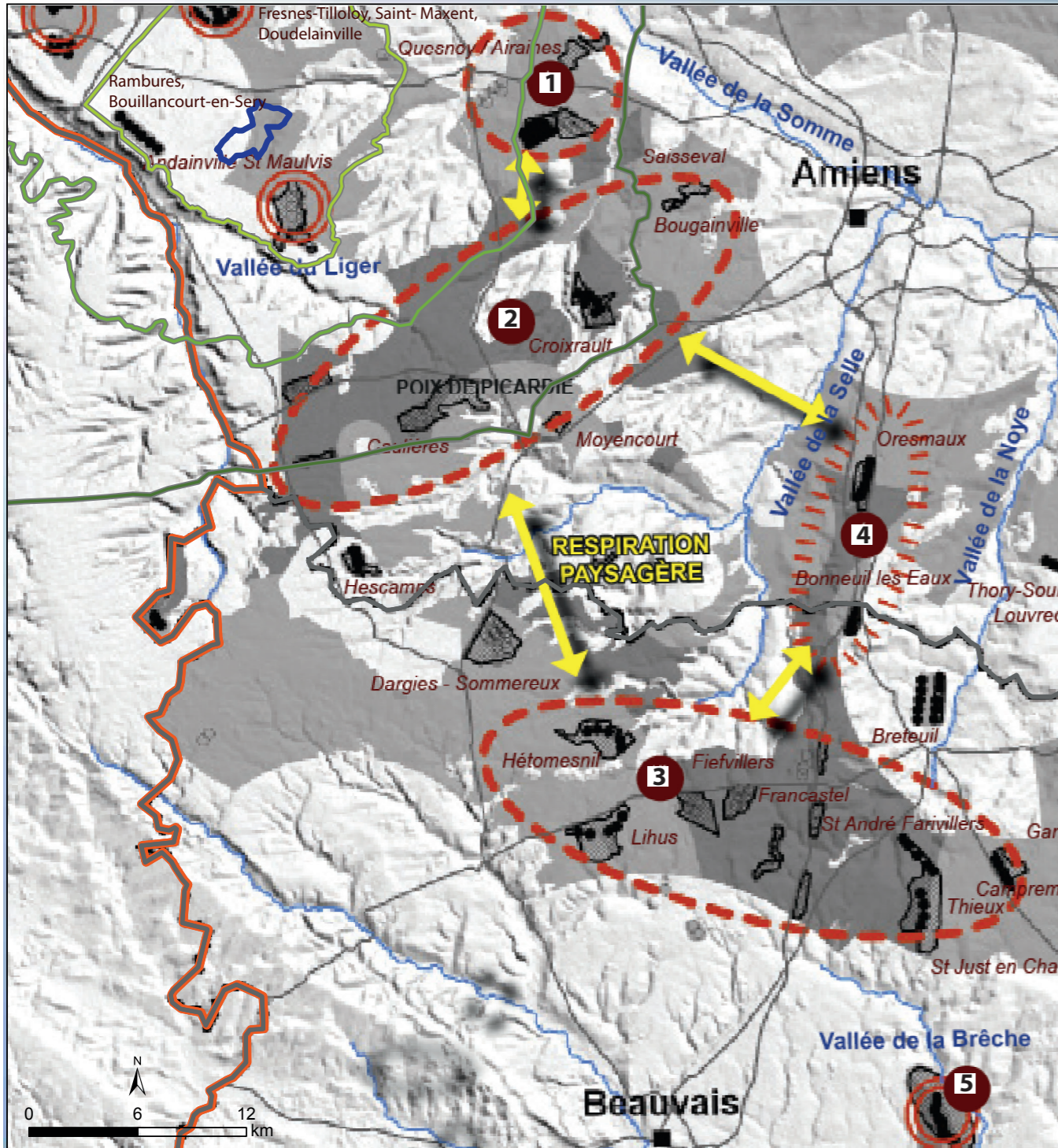
« Ce secteur est à cheval entre les départements de la Somme et de l'Oise. Le pôle est délimité par des secteurs très contraints :

- à l'Ouest, confrontation avec le paysage et espace naturel de la vallée de la Bresle,
- au Sud, retrait des éoliennes vis-à-vis de la vallée du Thérain, de Beauvais, de Gerberoy et de la butte de Montmille,
- à l'Est des sites patrimoniaux de Folleville (80), et de Saint-Martin-aux-Bois (60), (belvédères, cônes de vues,...),
- au Nord, le développement est limité par la proximité d'Amiens et la vallée de la Somme.»

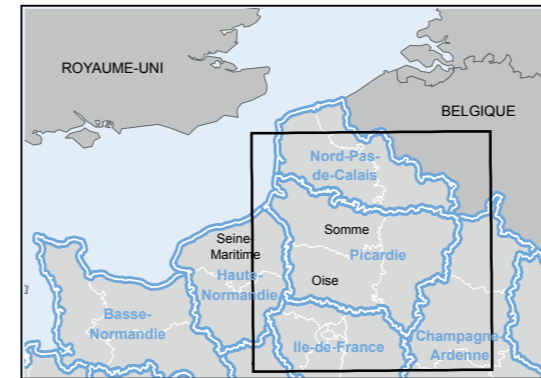
Le plateau du Vimeu se prolonge à l'Ouest dans le secteur E «Ouest Somme» du SRE défini comme suit :

“Le paysage du plateau du Vimeu est aujourd'hui très investi par l'éolien. Les projets éoliens se sont développés de façon très hétérogènes et en nombre ce qui en fait un des sites éoliens les plus importants de Picardie. C'est également ici que le gisement éolien est le plus élevé, compris entre 5,5 m/s et 6,5 m/s.

Les zones propices à l'éolien sont morcelées ce qui rend difficile une densification de ce secteur. On s'orientera plutôt vers des projets en ponctuation ou en structuration pour les projets les plus éloignés de la Baie de Somme”.



Sources : ETD, IGN scan100, SRCAE Picardie



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètres d'étude :**
 - Périmètre rapproché
 - Périmètre intermédiaire
 - Périmètre éloigné
- Légende du SRE :**
 - ZDE accordée
 - Eolienne accordée

- Trois stratégies de développement sont possibles :
- Confortement des pôles de densification
 - Développement en structuration
 - Ponctuation : (investissement d'un pôle ou confortement d'un parc éolien existant)

Projets éoliens Somme Sud-Ouest/Oise Ouest	
	Puissance en MW
Puissance totale des éoliennes accordées (dans et hors ZDE)	575 MW
Puissance encore disponible dans les ZDE accordées	169 MW
Eoliennes supplémentaires envisageables dans les pôles de densification, structuration ou ponctuation	80 MW
Total Secteur Somme Sud Ouest / Oise Ouest	824 MW

carte 20 : SRE Picardie, secteur A stratégie

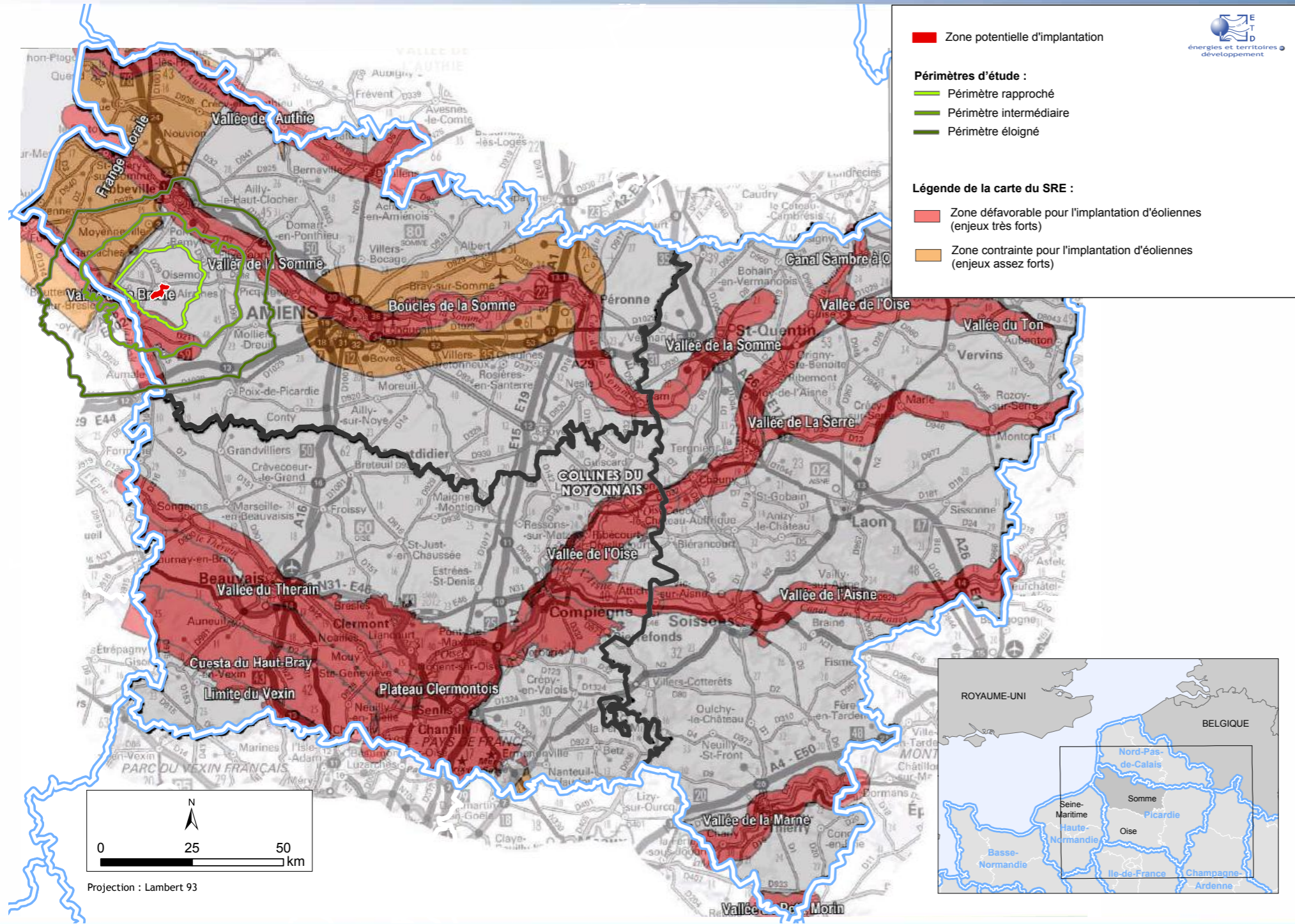
Les stratégies de développement du secteur A du SRE sont (Cf. carte 20): un confortement des pôles de densification, un développement en structuration, ou en ponctuation (investissement d'un pôle ou confortement d'un parc existant).

Le site éolien étudié est proche (environ 2,6 km au Sud Est) du parc éolien existant de Fresnoy-Andainville, Andainville, Arguel et Saint-Maulvis, légendé «développement en ponctuation (investissement d'un pôle ou confortement d'un parc existant)» sur la carte du secteur A du SRE.

Le parc existant de Fresnes-Tilloloy, Saint-Maxent, Doudelainville localisé à environ 4,7 km au Nord est aussi légendé «développement en ponctuation (investissement d'un pôle ou confortement d'un parc existant)» sur les cartes des secteurs A et E du SRE.

Ainsi, la localisation et la configuration du site étudié l'inscrivent dans la typologie de «développement en ponctuation» sur le plateau du Vimeu. Cette stratégie de développement est définie comme suit dans le Schéma Régional Eolien Picardie :

«Un parc éolien ponctuel peut dans certaines conditions se développer hors des pôles de densification ou de structuration. Il conviendra de ménager des respirations significatives avec les parcs voisins afin d'éviter le phénomène de mitage du paysage ou la lisibilité des parcs éoliens déjà existants. Ce développement interstitiel doit être très limité et très maîtrisé et s'appuyer, de préférence, sur un parc éolien existant.»
 Une attention doit aussi être portée aux bourgs (notion d'encerclement).



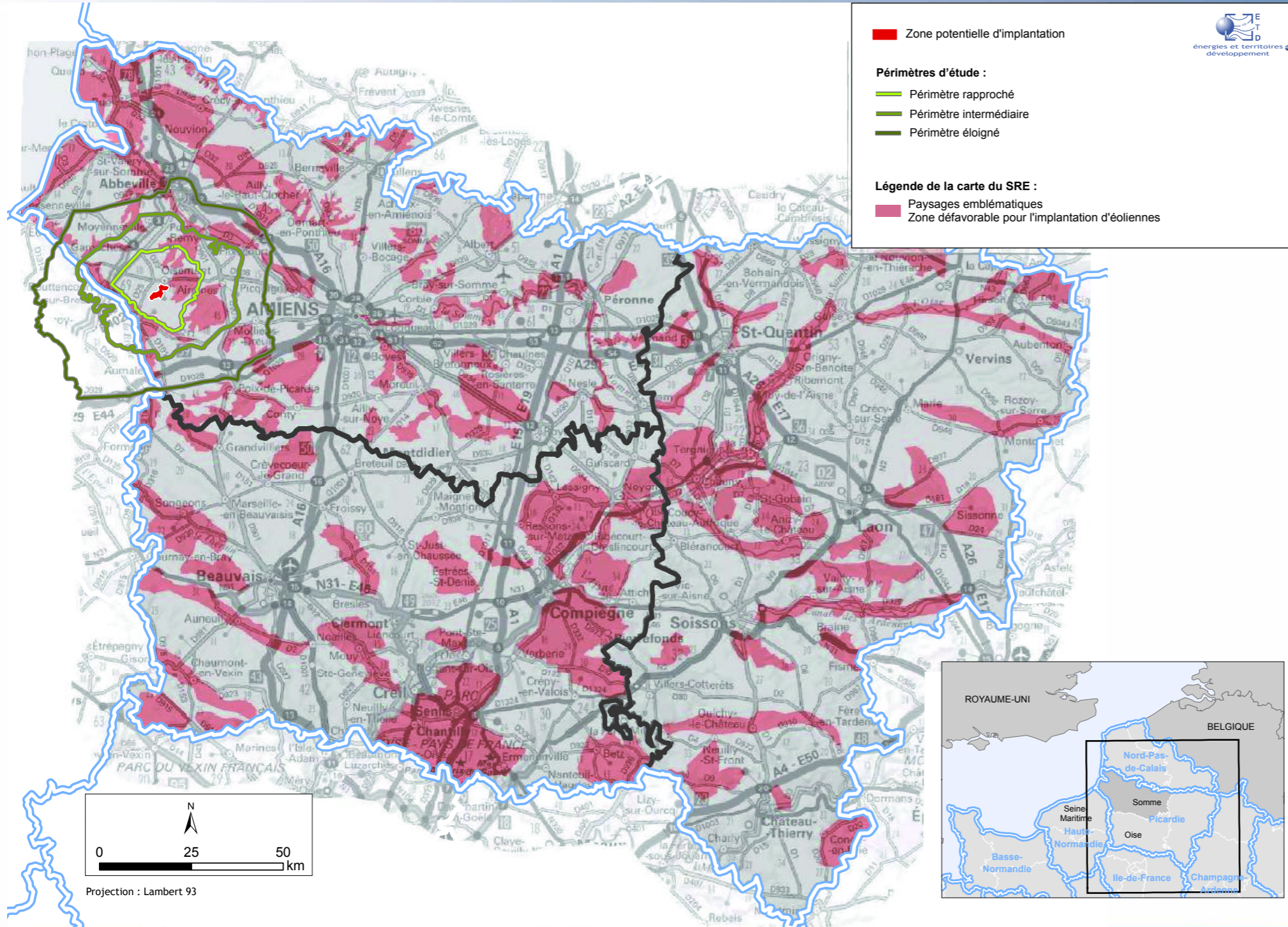
carte 21 : SRE Picardie, patrimoine paysager

Le Schéma Régional Eolien de Picardie précise les sensibilités paysagères et patrimoniales. Le site éolien a été positionné sur les cartes «Patrimoine paysager», «Paysages emblématiques» et «Vigilance patrimoniale» du SRE.

- Carte 21 «Patrimoine paysager» : le site éolien est en dehors des secteurs à enjeux.

Les vallées de la Bresle et de la Somme sont définies à «enjeux très forts».

Cependant le site éolien étudié est éloigné de ces deux vallées majeures (4 km environ de la Bresle et 14 km environ de la Somme), et les enjeux visuels sont nuls depuis les fonds de vallée (Cf. partie sur les enjeux depuis les unités paysagères partie I.1.2.).



Sources : ETD, IGN scan100, SRCAE Picardie

carte 22 : SRE Picardie, paysages emblématiques

- Carte 22 «Paysages emblématiques» : le site éolien est en dehors des secteurs emblématiques.

Les paysages emblématiques les plus proches sont les vallées vertes du plateau du Vimeu. Des vues s'organisent sur le site éolien depuis ces vallées. Il sera perçu au-dessus des coteaux boisés les cadrant (exemple depuis la route majeure RD936 dans la vallée de Wiry entre Allery et Oisemont, Cf. partie sur les enjeux depuis le périmètre rapproché partie I.1.3.).

A l'échelle éloignée, s'ajoutent notamment les vallées de la Bresle et de la Somme parmi les secteurs inventoriés.